

La révolution numérique

La transition écologique est aussi numérique

Les transitions qui nous attendent sont de deux ordres : matériel (énergétique, économique) et symbolique (communicationnelle, numérique). Penser la transition d'un territoire vers l'économie de demain – celle des ressources et des biens communs, de leur utilisation durable et équitable – nécessite d'aborder la question sous ces deux angles complémentaires, de l'énergie, des ressources et de l'information. Révolution numérique et énergétique sont indissociables.

A la future distribution d'une énergie, à la fois moins concentrée, moins massive et moins gaspillée de l'économie décarbonée, répond une nouvelle distribution de l'information, – de nouvelles productions, de nouveaux partages –

que les technologies numériques rendent possibles.

L'économie d'un territoire fondée sur des flux de ressources propres – énergétiques, matérielles, numériques, informationnelles... – utilisées durablement est un système capable de structurer la rareté et de se reproduire, de cycle en cycle : il s'agit bien d'un système vivant, capable de croissance – non pas d'hypertrophie – de développement, d'adaptation, de durabilité. **L'économie qui émergera de la double transition, énergétique et numérique, est une économie de territoire, une économie vivante et durable ; écologique.**

L'enjeu numérique est donc bien réel en Auvergne. A nous d'en saisir toutes les opportunités.

François SKVOR
Odile VIGNAL

Rapport sur l'inclusion numérique

<http://www.redressement-productif.gouv.fr/conseil-national-numerique-rapport-inclusion-numerique>



Le Conseil national du numérique remet ses conclusions sur l'inclusion numérique à Fleur Pellerin, ministre de l'économie numérique - 27/11/2013

Fleur Pellerin a salué cette publication qui «dessine les contours d'une approche nouvelle de l'inclusion numérique, orientée vers les usages et l'éducation au numérique».

Tout en rappelant que l'accès aux infrastructures numériques est un pré-requis indéniable, le rapport du Conseil national du numérique (CNNum) introduit de nouvelles notions pour que le numérique tienne ses promesses en termes de développement de la société, de service aux citoyens mais aussi d'emploi. Les notions de littératie [voir définition ci-contre], de médiation ou encore de pouvoir d'agir proposent ainsi une nouvelle grille d'analyse pour l'action publique.

«Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, ayant pour objectif la solidarité entre les territoires, plus d'une cinquantaine de départements se sont engagés à couvrir l'inté-

gralité de leur territoire. C'est plus de cinq milliards d'euros d'investissements qui vont avoir lieu dans les cinq prochaines années, avec des conséquences très concrètes en matière d'emploi pour les entreprises locales, de travaux publics et d'installation de la fibre dans les immeubles...», a déclaré la ministre.

Vers l'inclusion numérique et la démocratisation des usages

Rappelant que «le numérique est une transformation globale de la société», Fleur Pellerin a souligné que l'étape suivante était celle de l'inclusion numérique et de la démocratisation des usages du numérique.

«Nous avons passé le temps de l'angélisme béat devant les nouvelles technologies, c'est un vrai choix politique que nous avons : ou bien le numérique creusera encore les inégalités sociales, en constituant un facteur aggravant de l'exclusion, ou bien il contribuera à les réduire car il apportera, à tous, de "nouveaux outils"», a indiqué la ministre, réaffirmant sa volonté «de faire en sorte que la révolution numérique ne laisse personne sur le bord du chemin», ainsi que celle du Gouvernement de mettre le numérique au service de la «réduction des inégalités sociales et territoriales».

La ministre a également mis en exergue le recrutement de 2000 emplois d'avenir dans les Espaces publics numériques, «où les gens viennent se former aux usages du numérique» et enfin, «l'important programme pour faire passer l'école à l'ère du numérique» prévu par le plan de Refondation de l'école engagé par Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale.

Enfin, la ministre a insisté sur l'importance du rôle des collectivités locales, seules à «connaître les besoins spécifiques» des citoyens, «pour que l'inclusion numérique soit une réalité dans tous les territoires de la République». «Plusieurs préconisations du rapport du Conseil national du numérique sont avant tout destinées aux territoires et aux élus locaux», a-t-elle rappelé.

Littératie : L'OCDE définit la littératie comme l'aptitude à comprendre et à utiliser le numérique dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses compétences et capacités

Les **Fab labs** (pour FABrication LABoratory, laboratoires de fabrication) sont des ateliers ouverts à tous gratuitement et équipés de machines-outils de pointe.

La charte qui définit les Fab Labs insiste sur l'aspect participatif de ces laboratoires : ne pas déléguer, apprendre à faire soi-même. C'est ce qui est nommé le DIY, pour Do It Yourself. Il faut apprendre des autres et transmettre les savoirs et savoir-faire. Le laboratoire et les outils de fabrication numérique sont autant un bien commun que les connaissances, par définition immatérielles. On parle beaucoup des imprimantes 3D, mais ce ne sont pas les seuls outils des Fab Labs : on y trouve des découpeuses laser, des fraiseuses de précision... Et des logiciels permettant à tout un chacun de créer le prototype de l'objet qu'il veut produire.

Économie numérique : innover, c'est aussi partager !

Communiqué EELV

Le 5 novembre, Fleur Pellerin, ministre des PME, de l'Innovation et de l'Économie Numérique, a présenté son plan « Une nouvelle donne pour l'innovation ».

Si l'initiative est ambitieuse dans ses termes, **les propositions concrètes ne sortent pas hélas de la logique actuelle d'une économie de l'innovation fondée sur la course aux brevets et l'appui au secteur privé**, au lieu de favoriser l'essor de pratiques collaboratives et de technologies ouvertes, qui serait pourtant si profitable aux PME et à la recherche en générale.

La prolifération de brevets dans les nouvelles technologies a produit et continue à produire des abus qui se comptent en milliards d'Euro, en investissements comme en procédures de justice. Ce fut le cas lors du procès retentissant entre Apple et Samsung en 2012. L'innovation et la créativité se retrouvent bien souvent étouffées et empêchées par de telles pratiques, qui verrouillent la recherche.

Même l'aide aux petites entreprises, effort louable pour développer l'économie et l'emploi, se fait parfois au détriment du bien commun. Ainsi, en 2011, le CNRS a cédé aux petites entreprises, « pour une somme très modeste », tout un catalogue de brevets relatifs aux nouvelles technologies, développés dans les laboratoires de cet organisme public, et donc fruits de la recherche financée

par le contribuable français. Les avancées médicales et la santé publique sont aussi victimes de cette logique invasive des brevets, comme le dénonce un rapport remis au ministre de la Santé ce mois-ci, qui pointe l'effarante hausse du prix des molécules. Un autre rapport, remis au Premier Ministre, signale d'ailleurs les freins mis par l'administration française à l'ouverture des données publiques (open data), alors que les autres pays européens progressent nettement dans ce domaine.

Pourtant, pendant ce temps, **les initiatives collaboratives et ouvertes se déploient, dans les domaines de la culture, de la recherche ou de l'enseignement, et qui mériteraient un soutien plus important du gouvernement**. Les MOOC (cours en ligne ouverts et massifs) inventent une nouvelle forme de pédagogie, innovante et populaire. Ainsi le site collaboratif francophone <http://fr.openclassrooms.com/> propose déjà 800 cours gratuits en ligne.

La querelle autour des brevets n'est qu'une facette d'un débat de société bien plus large, sur la notion de « propriété intellectuelle » et ses limites à l'ère du numérique. EELV et le parti Vert européen (Greens/EFA) invitent les acteurs de ces domaines ainsi que tous les citoyens à participer à la réflexion et à la lutte nécessaires pour faire émerger, enfin, une économie responsable, solidaire et innovante, et donc écologique.

QRcode

On voit partout fleurir ces drôles de petits carrés. Avec votre smartphone, vous pouvez décrypter ces codes et ouvrir instantanément une page web, une image, un documents... de quoi enrichir un journal ! on essaie ?



Notre programme «Vivre mieux»



open class rooms



la commission Eelv Partage 2.0/Numérique

et dans

les articles !
Bon surf !

BROMADIOLONE À PRIX CASSÉS, - 80%, livraison gratuite. Profitez-en !



Depuis des décennies, mise sur le marché à la fin des années 70, subventionnée avec largesse, la bromadiolone est répandue dans nos champs pour contrôler les campagnols terrestres. Ce pesticide anticoagulant provoquant des hémorragies internes chez l'animal qui l'absorbe, allant mourir plus loin, se concentre dans les tissus des nécrophages, provoquant au second degré, l'intoxication mortelle des prédateurs. Les écologistes dénoncent avec force depuis toujours, son utilisation par tonne sur nos territoires touchant des espèces sauvages - sanglier, renard, belette, chevreuil, lièvre et décimant les populations de rapaces en particulier le Milan Royal espèce protégée emblématique de nos territoires et en liste rouge pour sa protection.

Interdite, interdiction abrogée, report, les industries multinationales maintiennent leur pouvoir, la preuve étant dans le titre de l'article trouvé sur internet ce jour.

La bromadiolone est étiquetée "nocif pour les organismes aquatiques entraînant des effets néfastes à long terme". Elle se re-

trouve dans l'eau, le lait et les fromages AOC.

Par les Natura 2000 avec les volontés des élus-ues écologistes, des associations environnementales, d'agriculteurs responsables, des pratiques nouvelles sont en marche. L'animatrice de la LPO Cantal pour le Comité de Pilotage a accueilli cinquante personnes avec la présentation des autres moyens possibles, car en plus certains campagnols développent une résistance à la bromadiolone et se reproduisent en la transmettant.

Les nichoirs pour rapaces, les perchoirs déplacés dans les prés, la non chasse du renard, les piégeages précoces avec sondes, plantoirs et pièges, le maintien des murets, des haies, des bosquets sont mis en pratique sur le terrain par des interventions étayées par un diaporama. Des alternatives favorables à une réflexion générale dans la construction d'échanges écocitoyens.

Claire TESTU-VIALANEIX

Des compléments d'informations sur le site:<http://gorgesdeladordogne.n2000.fr/>